



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Résultats financiers de janvier 2025

Canada

©Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre des Finances, 2025
Tous droits réservés

Toute demande de permission pour reproduire ce document
en tout ou en partie doit être adressée au
ministère des Finances Canada.

This publication is also available in English.

No de cat. F12-4F-PDF
ISSN 1487-0142

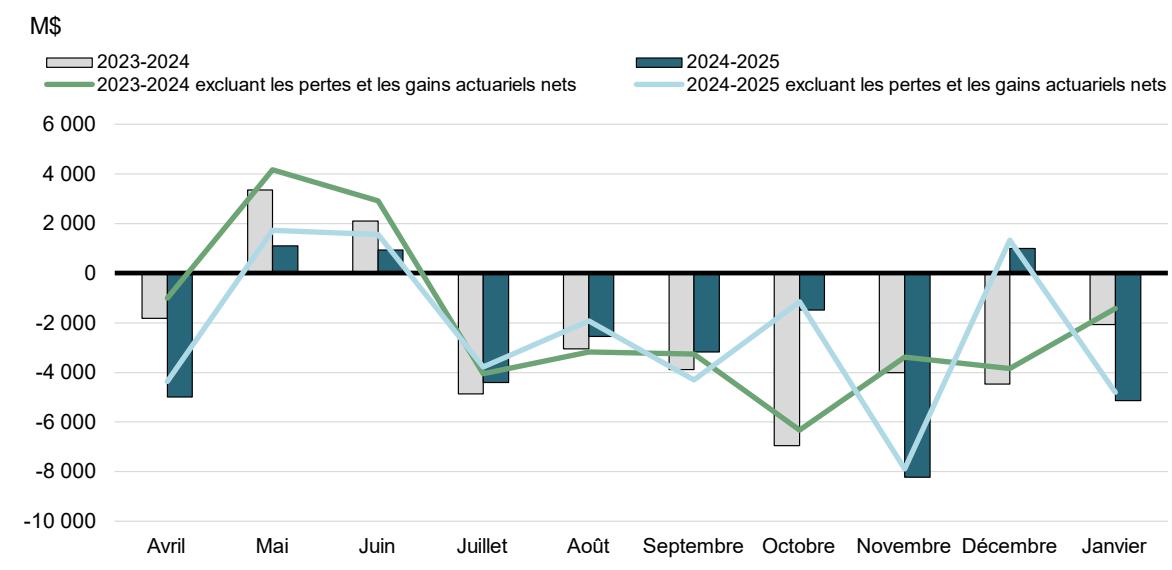
Faits saillants

Janvier 2025

Le mois de janvier 2025 s'est soldé par un déficit budgétaire de 5,1 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 2,1 milliards de dollars pour la même période de 2024. Le déficit budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets se chiffrait à 4,8 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 1,4 milliard de dollars pour la même période en 2023-2024. Le solde budgétaire avant les pertes et les gains actuariels nets a pour but de compléter le solde budgétaire traditionnel afin de rendre les rapports financiers du gouvernement plus transparents, en isolant l'incidence de l'amortissement des pertes et des gains actuariels nets découlant de la réévaluation des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés du gouvernement.

Graphique 1

Solde budgétaire mensuel et solde budgétaire excluant les pertes et les gains actuariels nets



Comparativement à janvier 2024 :

- Les revenus ont augmenté de 1,7 milliard de dollars (4,2 %), ce qui s'explique principalement par d'autres sources de revenus élevés et des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 4,8 milliards de dollars (12,5 %), principalement sous l'effet d'une augmentation des charges de programme directes.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (6,8 %), principalement sous l'effet d'une augmentation de l'encours des obligations négociables, qui a été compensée en partie par une baisse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor et des ajustements moins élevés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 0,3 milliard de dollars (46,8 %), principalement en raison de l'amortissement des gains attribuable à des taux d'actualisation élevés découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada de 2024*, ainsi que de la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices antérieurs.

Avril 2024 à janvier 2025

Le gouvernement a affiché un déficit budgétaire de 26,8 milliards de dollars pour la période d'avril à janvier de l'exercice 2024-2025, par rapport à un déficit de 25,7 milliards de dollars pour la même période de 2023-2024. Le déficit budgétaire avant les pertes actuarielles nettes s'établissait à 23,5 milliards de dollars, comparativement à un déficit de 19,4 milliards de dollars pour la période d'avril à janvier de 2023-2024.

Comparativement à 2023-2024 :

- Les revenus ont augmenté de 39,3 milliards de dollars (10,9 %), ce qui s'explique par des augmentations de toutes les principales sources de revenus.
- Les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes ont augmenté de 37,1 milliards de dollars (10,9 %), sous l'effet des augmentations dans l'ensemble des principales catégories de dépenses, entraînées par les charges de programmes directes.
- Les frais de la dette publique ont augmenté de 6,3 milliards de dollars (16,2 %), principalement sous l'effet des taux effectifs moyens plus élevés sur les obligations négociables et les bons du Trésor en circulation, ainsi qu'une augmentation de l'encours des obligations négociables.
- Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 3,0 milliards de dollars (46,8 %), en raison à la fois de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles des régimes de retraite et d'autres avantages futurs des employés du gouvernement, au 31 mars 2024, et de la fin de la période d'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes des années précédentes.

Graphique 2

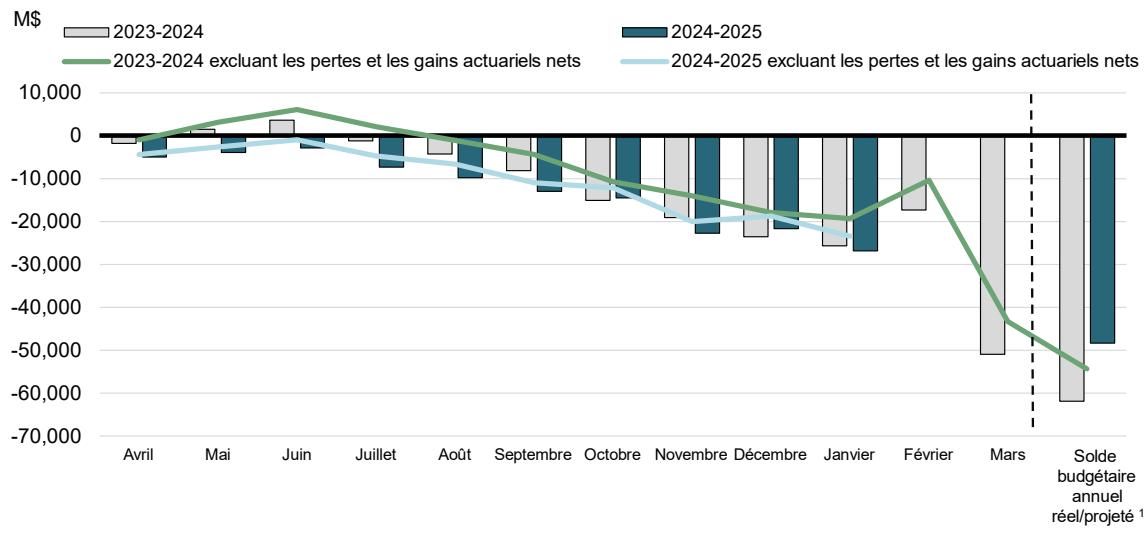
Solde budgétaire cumulatif de l'exercice et solde budgétaire cumulatif excluant les pertes et les gains actuariels nets

¹Sources : Rapport financier annuel du gouvernement du Canada de 2023-2024; Énoncé économique de l'automne de 2024

Tableau 1

État sommaire des opérations

M\$

	Janvier		Avril à janvier	
	2024	2025	2023-2024	2024-2025
Opérations budgétaires				
Revenus	41 239	42 963	359 308	398 587
Charges				
Charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	-38 529	-43 341	-339 485	-376 542
Frais de la dette publique	-4 139	-4 421	-39 196	-45 544
Solde budgétaire excluant les pertes actuarielles nettes	-1 429	-4 799	-19 373	-23 499
Pertes actuarielles nettes	-630	-335	-6 300	-3 350
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-2 059	-5 134	-25 673	-26 849
Opérations non budgétaires				
Ressources ou besoins financiers	6 599	2 516	-11 958	-72 964
Variation nette dans les activités de financement	4 540	-2 618	-37 631	-99 813
Variation nette de la trésorerie	15 896	15 234	81 064	79 897
Trésorerie à la fin de la période	20 436	12 616	43 433	-19 916
			85 231	46 741

Nota – Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins nets.

Revenus

Au total, les revenus en janvier 2025 se sont élevés à 43,0 milliards de dollars, soit une hausse de 1,7 milliard de dollars (4,2 %) par rapport à janvier 2024.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (0,9 %), comparativement à la même période en 2023-2024, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des sociétés, laquelle a été compensée par une diminution des rentrées de taxe sur les produits et services (TPS) découlant du congé de TPS et de taxe de vente harmonisée.
- Les produits issus de la tarification de la pollution¹ à retourner aux particuliers ont augmenté de 14 millions de dollars (1,4 %).
- Les revenus tirés des cotisations d'assurance-emploi ont baissé de 21 millions de dollars (0,6 %).
- Les autres revenus ont connu une augmentation de 1,4 milliard de dollars (54,0 %), en grande partie sous l'effet de la hausse des revenus d'intérêts et de pénalités.

Les revenus pour la période d'avril à janvier 2024-2025 se sont élevés à 398,6 milliards de dollars, soit une hausse de 39,3 milliards de dollars (10,9 %) par rapport à la même période en 2023-2024.

- Les revenus fiscaux ont augmenté de 26,8 milliards de dollars (8,9 %), comparativement à la même période en 2023-2024, ce qui est en grande partie attribuable à la hausse des rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.
- Les produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers ont augmenté de 1,8 milliard de dollars (23,1 %), ce qui est attribuable au prix plus élevé de la pollution par le carbone en 2024-2025.
- Les revenus des cotisations d'assurance-emploi ont augmenté de 2,0 milliards de dollars (9,4 %), sous l'effet de la hausse du taux de cotisation et du nombre de personnes qui ont un emploi.
- Les autres revenus ont augmenté de 8,7 milliards de dollars (29,2 %), en grande partie sous l'effet des hausses des profits nets des sociétés d'État entreprises, des revenus en intérêts et en pénalités, et des revenus nets des opérations de change.

¹ Le 14 mars 2025, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il éliminerait la redevance sur les combustibles à compter du 1^{er} avril 2025, en fixant tous les taux de redevance à zéro. Il ne sera plus nécessaire de déclarer ou de verser la redevance sur tous les types de combustibles et les déchets combustibles au sein des administrations participantes dans le cadre d'activités après le 31 mars 2025. Le système de tarification fondé sur le rendement, en vertu de la Partie 2 de la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre*, continue de s'appliquer dans les provinces concernées.

Tableau 2

Revenus

	Janvier			Avril à janvier		
	2024	2025	Variation	2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)	(%)		(M\$)	(%)	
Revenus fiscaux						
Impôts sur le revenu						
Particuliers	19 359	19 198	-0,8	171 360	182 626	6,6
Sociétés	6 173	7 376	19,5	57 802	69 254	19,8
Non-résidents	2 294	2 470	7,7	11 106	12 185	9,7
Total des rentrées d'impôt sur le revenu	27 826	29 044	4,4	240 268	264 065	9,9
Autres taxes et droits						
Taxe sur les produits et services	5 109	4 058	-20,6	44 547	47 230	6,0
Taxes sur l'énergie	466	357	-23,4	4 637	4 567	-1,5
Droits de douane à l'importation	441	664	50,6	4 722	4 723	0,0
Autres taxes et droits d'accise	485	521	7,4	5 752	6 095	6,0
Total des autres taxes et droits	6 501	5 600	-13,9	59 658	62 615	5,0
Total des revenus fiscaux	34 327	34 644	0,9	299 926	326 680	8,9
Produits issus de la tarification de la pollution à retourner aux particuliers	989	1 003	1,4	7 895	9 719	23,1
Cotisations d'assurance-emploi	3 305	3 284	-0,6	21 804	23 848	9,4
Autres revenus	2 618	4 032	54,0	29 683	38 340	29,2
Total des revenus	41 239	42 963	4,2	359 308	398 587	10,9

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Charges

Pour le mois de janvier 2025, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 43,3 milliards de dollars, soit une hausse de 4,8 milliards de dollars (12,5 %) par rapport à janvier 2024.

- Les principaux transferts aux particuliers, qui comprennent les prestations aux aînés, les prestations d'assurance-emploi, le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ainsi que les prestations pour enfants ont fléchi de 0,5 milliard de dollars (4,3 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 0,4 milliard de dollars (5,5 %), principalement en raison de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées, et de la hausse du nombre de prestataires.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont reculé de 0,3 milliard de dollars (12,4 %), en raison principalement d'un plus grand nombre de dates de versement à volume élevé en janvier 2024 par rapport à la même période l'année précédente, et du calendrier des paiements des ententes sur le développement du marché du travail. Cette baisse a été neutralisée en partie par la hausse du taux de chômage en janvier 2025 par rapport au mois de janvier de l'année précédente.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a baissé de 0,6 milliard de dollars (18,7 %), ce qui est attribuable à une hausse du montant révisé des prestations, qui sont comptabilisées comme une réduction des charges.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 0,1 milliard de dollars (5,6 %).
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (4,3 %), essentiellement en raison de la hausse prévue par la loi du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts de péréquation et des transferts aux territoires. Les variations du calendrier annuel des versements du Fonds pour le développement des collectivités du Canada et des accords sur la santé avec les provinces et territoires se sont largement compensées l'une l'autre.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont augmenté de 0,5 milliard de dollars, ou 20,5 %, principalement sous l'effet de la hausse du taux de la Remise canadienne sur le carbone.
- Les charges de programmes directes se sont accrues de 4,5 milliards de dollars (26,0 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 3,6 milliards de dollars (53,1 %), principalement en raison des transferts accrus aux peuples autochtones, des augmentations de transferts à l'appui de l'immigration et des différences d'une année à l'autre dans les ajustements des provisions pour prêts.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 0,8 milliard de dollars (8,0 %), principalement en raison de la hausse des coûts du personnel et des créances irrécouvrables, qui ont été neutralisées en partie par une baisse des charges de santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 0,3 milliard de dollars (6,8 %), principalement sous l'effet d'une augmentation de l'encours des obligations négociables, qui a été compensée en partie par des taux d'intérêt moins élevés sur les bons du Trésor et des rajustements moins élevés à la valeur des obligations à rendement réel en fonction de l'indice des prix à la consommation.

Les pertes actuarielles nettes, qui représentent l'amortissement des changements à la valeur des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices antérieurs et les actifs connexes, ont diminué de 0,3 milliard de dollars (46,8 %), principalement sous l'effet de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles préparées pour les *Comptes publics du Canada de 2024*, ainsi que de la fin de l'amortissement de certaines pertes actuarielles nettes d'exercices précédents.

Pour la période d'avril à janvier 2024-2025, les charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes se sont élevées à 376,5 milliards de dollars, soit une hausse de 37,1 milliards de dollars (10,9 %) par rapport à la même période de l'année précédente.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 9,4 milliards de dollars (9,5 %).
 - Les prestations aux aînés ont augmenté de 4,0 milliards de dollars (6,4 %), en raison principalement de la hausse du nombre de prestataires et de l'évolution des prix à la consommation, auxquels les prestations sont pleinement indexées.
 - Les prestations d'assurance-emploi ont augmenté de 2,2 milliards de dollars (12,3 %), principalement en raison du taux de chômage plus élevé pendant cette période par rapport à l'année précédente.
 - Le soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs a augmenté de 1,4 milliard de dollars (43,4 %), ce qui est attribuable à une diminution du montant révisé des prestations.
 - Les prestations pour enfants ont augmenté de 1,9 milliard de dollars (8,5 %), principalement sous l'effet de l'indexation des prestations aux prix à la consommation et d'une augmentation du nombre d'enfants admissibles.
- Les principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités ont augmenté de 7,0 milliards de dollars (9,0 %), principalement sous l'effet des hausses prévues par la loi au titre du Transfert canadien en matière de santé, du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, des transferts au titre de la péréquation, des transferts aux territoires et des variations au calendrier annuel des versements au titre des accords de santé et du Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants. Parmi les versements au titre des accords de santé figurent des transferts en vertu de nouvelles ententes bilatérales adaptées avec les provinces et les territoires relativement à des priorités partagées en matière de santé, qui ont été effectués vers la fin de l'exercice précédent, même si, au total, les transferts annuels devraient être similaires pour les deux exercices.
- Les produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers ont augmenté de 4,5 milliards de dollars (45,7 %), en grande partie sous l'effet de l'introduction de la Remise canadienne sur le carbone pour les petites entreprises et de la hausse du taux de la Remise canadienne sur le carbone pour les particuliers.
- Les charges de programmes directes ont augmenté de 16,1 milliards de dollars (10,6 %). Parmi les charges de programmes directes :
 - Les autres paiements de transfert ont augmenté de 11,2 milliards de dollars (19,4 %), en raison d'un certain nombre de facteurs, comme la hausse des transferts en lien avec les peuples autochtones, des différences d'une année à l'autre dans les ajustements des provisions pour prêts, de l'augmentation des transferts au titre du Régime canadien de soins dentaires et d'une hausse des versements au titre de l'Allocation canadienne pour les travailleurs.
 - Les charges de fonctionnement des ministères, des organismes, des sociétés d'État consolidées et des autres entités du gouvernement ont augmenté de 4,9 milliards de dollars (5,3 %), principalement en raison d'une hausse des coûts du personnel et des créances irrécouvrables, compensées en partie par une baisse des charges de santé publique.

Les frais de la dette publique ont augmenté de 6,3 milliards de dollars (16,2 %), principalement sous l'effet des taux effectifs moyens plus élevés sur les obligations négociables et les bons du Trésor en circulation, ainsi que d'une augmentation de l'encours des obligations négociables.

Les pertes actuarielles nettes ont diminué de 3,0 milliards de dollars (46,8 %), en raison de l'amortissement des gains découlant des évaluations actuarielles mises à jour des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages futurs des employés du gouvernement au 31 mars 2024, et de la fin de la période d'amortissement des pertes actuarielles nettes de certains exercices antérieurs.

Tableau 3

Charges

	Janvier			Avril à janvier		
	2024	2025	Variation	2023-2024	2024-2025	Variation
	(M\$)	(%)		(M\$)	(%)	
Principaux transferts aux particuliers						
Prestations aux aînés	6 519	6 876	5,5	63 060	67 065	6,4
Prestations d'assurance-emploi	2 688	2 354	-12,4	17 814	20 012	12,3
Soutien au revenu lié à la COVID-19 pour les travailleurs ¹	-338	-969	-186,7	-3 152	-1 783	43,4
Prestations pour enfants	2 284	2 413	5,6	21 820	23 677	8,5
Total des principaux transferts aux particuliers	11 153	10 674	-4,3	99 542	108 971	9,5
Principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités						
Transfert canadien en matière de santé	4 118	4 340	5,4	41 184	43 401	5,4
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	1 368	1 409	3,0	13 680	14 091	3,0
Péréquation	1 997	2 104	5,4	19 969	21 044	5,4
Formule de financement des territoires	329	351	6,7	4 177	4 457	6,7
Système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants	-	11	s. o.	1 788	3 360	87,9
Fonds pour le développement des collectivités du Canada	39	177	353,8	2 224	2 329	4,7
Accords en matière de santé avec les provinces et territoires ²	513	359	-30,0	927	3 196	244,8
Autres arrangements fiscaux ³	-569	-618	-8,6	-5 562	-6 469	-16,3
Total des principaux transferts aux provinces, aux territoires et aux municipalités	7 795	8 133	4,3	78 387	85 409	9,0
Produits issus de la tarification de la pollution retournés aux particuliers						
	2 431	2 930	20,5	9 810	14 293	45,7
Charges de programmes directes						
Autres paiements de transfert	6 848	10 481	53,1	57 747	68 927	19,4
Charges de fonctionnement	10 302	11 123	8,0	93 999	98 942	5,3
Total des charges de programmes directes	17 150	21 604	26,0	151 746	167 869	10,6
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes						
	38 529	43 341	12,5	339 485	376 542	10,9
Frais de la dette publique						
	4 139	4 421	6,8	39 196	45 544	16,2
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes						
	42 668	47 762	11,9	378 681	422 086	11,5
Pertes actuarielles nettes	630	335	-46,8	6 300	3 350	-46,8
Total des charges	43 298	48 097	11,1	384 981	425 436	10,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le soutien au revenu à la COVID-19 pour les travailleurs inclut la Prestation canadienne d'urgence, la Prestation canadienne de la relance économique, la Prestation canadienne de relance économique pour proches aidants, la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique et la Prestation canadienne pour les travailleurs en cas de confinement.

² Les accords de santé avec les provinces et territoires incluent les accords bilatéraux relatifs au plan Travailler ensemble et les accords bilatéraux pour Vieillir dans la dignité. Les fonds restants au titre des accords bilatéraux sur les services de soins à domicile, de soins communautaires, de soins en santé mentale et de traitement contre la toxicomanie ont été intégrés dans ces accords.

³ Les autres arrangements fiscaux comprennent : l'abattement du Québec (recouvrement ayant trait aux allocations pour les jeunes et les paiements de remplacement pour les programmes permanents), qui représente les sommes recouvrées du Québec à l'égard d'un transfert de points d'impôt, les subventions législatives et d'autres éléments.

Le tableau suivant présente les charges totales selon les principaux articles de charges.

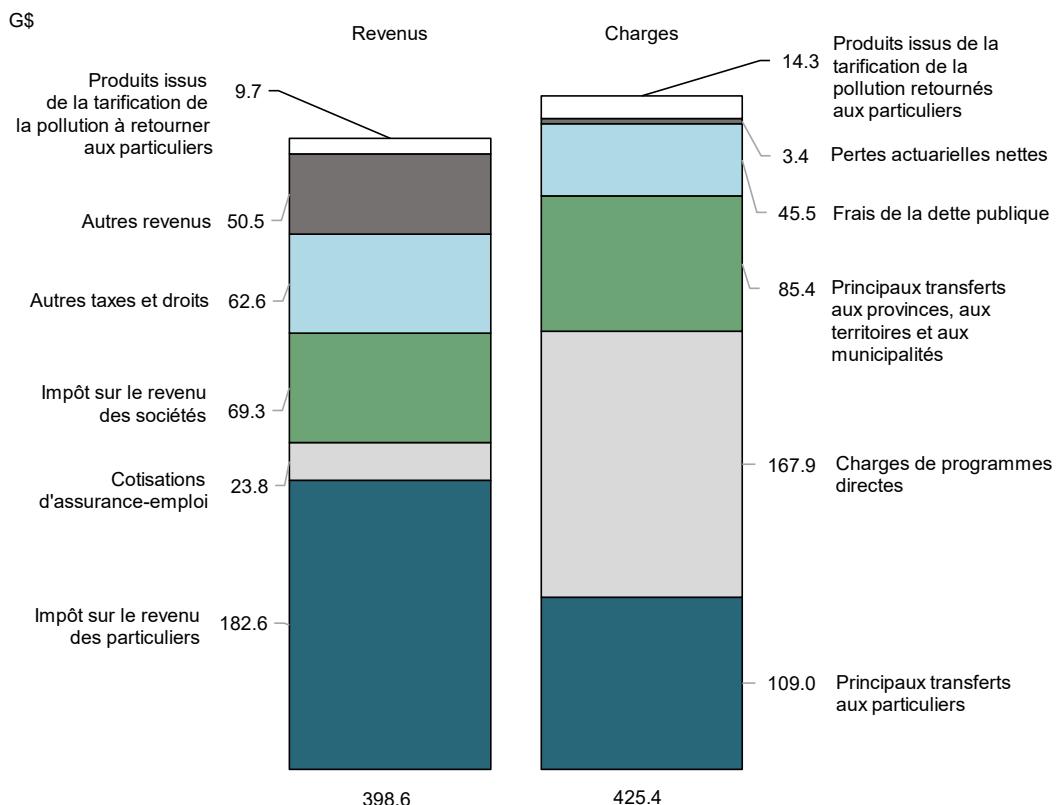
Tableau 4

Total des charges, par article de charges

	Janvier			Avril à janvier		
	2024	2025	Variation	2023-	2024-	Variation
				2024	2025	
			(M\$)	(%)	(M\$)	(%)
Paiements de transfert	28 227	32 218	14,1	245 486	277 600	13,1
Autres charges						
Personnel, excluant les pertes actuarielles nettes	5 876	6 303	7,3	55 860	59 681	6,8
Transports et communications	267	255	-4,5	2 404	2 499	4,0
Information	40	45	12,5	315	332	5,4
Services professionnels et spéciaux	1 800	1 956	8,7	14 170	15 927	12,4
Location	418	407	-2,6	3 732	3 731	0,0
Réparation et entretien	374	320	-14,4	3 282	2 919	-11,1
Services publics, fournitures et approvisionnements	563	264	-53,1	4 361	2 688	-38,4
Autres subventions et charges	502	1 118	122,7	5 407	6 632	22,7
Amortissement des immobilisations corporelles	452	448	-0,9	4 371	4 442	1,6
Perte nette sur cession de biens	10	7	-30,0	97	91	-6,2
Total des autres charges	10 302	11 123	8,0	93 999	98 942	5,3
Total des charges de programmes excluant les pertes actuarielles nettes	38 529	43 341	12,5	339 485	376 542	10,9
Frais de la dette publique	4 139	4 421	6,8	39 196	45 544	16,2
Total des charges excluant les pertes actuarielles nettes	42 668	47 762	11,9	378 681	422 086	11,5
Pertes actuarielles nettes	630	335	-46,8	6 300	3 350	-46,8
Total des charges	43 298	48 097	11,1	384 981	425 436	10,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Graphique 3
Revenus et charges (d'avril 2024 à janvier 2025)



Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Besoins financiers de 99,8 milliards de dollars d'avril 2024 à janvier 2025

Le solde budgétaire est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les revenus et les charges de l'État étant constatés au moment où les revenus sont gagnés et les charges sont engagées, peu importe le moment où surviennent les rentrées et les sorties de fonds correspondantes. En revanche, les ressources ou besoins financiers représentent l'écart entre les rentrées et les sorties de fonds de l'État. Cette mesure tient compte non seulement des variations du solde budgétaire, mais aussi des ressources ou des besoins en espèces découlant des investissements de l'État par voie d'acquisition d'immobilisations, de prêts, de placements et d'avances, ainsi que de ses autres activités, dont le paiement des comptes créditeurs, la perception des comptes débiteurs, les opérations de change et l'amortissement des immobilisations corporelles. L'écart entre le solde budgétaire et les ressources ou besoins financiers est constaté dans les opérations non budgétaires.

Compte tenu du déficit budgétaire de 26,8 milliards de dollars et des besoins financiers de 73,0 milliards de dollars au titre des opérations non budgétaires, la période d'avril 2024 à janvier 2025 s'est soldée par des besoins financiers de 99,8 milliards de dollars, comparativement à des besoins financiers de 37,6 milliards de dollars pour la même période de l'exercice précédent. L'augmentation des besoins financiers pour les transactions non budgétaires est attribuable en grande partie à l'achat par le gouvernement d'obligations hypothécaires du Canada, comme annoncé dans l'*Énoncé économique de l'automne de 2023*, aux variations d'une année à l'autre dans les remboursements des prêts du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, ainsi qu'au refinancement de la dette de tiers de Trans Mountain Corporation. Pour plus de clarté, ce refinancement, fourni par l'entremise du Compte du Canada d'Exportation et développement Canada à la Financière Canada TMP Ltée, n'est pas progressif et a remplacé une dette de tiers plus coûteuse. Les achats d'Obligations hypothécaires du Canada ont commencé en février 2024, et le gouvernement a l'intention d'en acheter jusqu'à un maximum annuel de 30 milliards de dollars, tout en veillant à ce que le rythme et le volume de ces achats soient appropriés aux conditions du marché.

Tableau 5

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

M\$

	Janvier		Avril à janvier	
	2024	2024	2023-2024	2024-2025
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	-2 059	-5 134	-25 673	-26 849
Opérations non budgétaires				
Créditeurs, charges à payer et débiteurs	3 205	-2 365	-7 971	-16 797
Régimes de retraite, autres avantages futurs et autres passifs	384	1 338	9 902	7 791
Comptes de changes et produits dérivés	1 064	5 423	-8 907	-2 002
Prêts, placements et avances	2 712	-1 391	-1 180	-55 040
Actifs non financiers	-766	-489	-3 802	-6 916
Total des opérations non budgétaires	6 599	2 516	-11 958	-72 964
Ressources ou besoins financiers	4 540	-2 618	-37 631	-99 813

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Activités nettes de financement en hausse de 79,9 milliards de dollars

Le gouvernement a couvert ces besoins financiers de 99,8 milliards de dollars en puisant 19,9 milliards de dollars dans ses soldes de trésorerie et en augmentant la dette non échue de 79,9 milliards de dollars. L'accroissement de la dette non échue a principalement été obtenu par l'émission d'obligations négociables et de bons du Trésor.

À la fin du mois de janvier 2025, les soldes de trésorerie s'élevaient à 46,7 milliards de dollars, soit 38,5 milliards de dollars de moins qu'à la fin du mois de janvier 2024.

Tableau 6

Ressources ou besoins financiers et activités nettes de financement

M\$

	Janvier		Avril à janvier	
	2024	2025	2023-2024	2024-2025
Ressources ou besoins financiers	4 540	-2 618	-37 631	-99 813
Augmentation (+) ou diminution (-) nette dans les activités de financement				
Opérations de la dette non échue				
Emprunts en dollars canadiens				
Obligations négociables	17 469	22 102	29 221	61 302
Bons du Trésor	134	-907	46 637	17 614
Total des emprunts en dollars canadiens	17 603	21 195	75 858	78 916
Emprunts en devises	-1 723	-5 942	5 381	1 228
Total des opérations sur la dette contractée sur les marchés	15 880	15 253	81 239	80 144
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	16	-19	-175	-247
Variation nette dans les activités de financement	15 896	15 234	81 064	79 897
Variation de la trésorerie	20 436	12 616	43 433	-19 916
Trésorerie à la fin de la période			85 231	46 741

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dette fédérale

La dette fédérale, ou le déficit accumulé, correspond à l'écart entre le total des passifs et le total des actifs du gouvernement. La variation d'une année sur l'autre du déficit accumulé reflète le solde budgétaire cumulatif auquel s'ajoutent les gains et les pertes de réévaluation.

Les gains et pertes de réévaluation comprennent :

- les changements à la valeur marchande des produits dérivés, comme les accords de swap et les contrats à terme sur devises, auxquels le gouvernement a recours pour gérer les risques financiers;
- certains gains et pertes non réalisés sur instruments financiers et certains gains et pertes actuariels liés aux pensions et autres avantages futurs des employés déclarés par les sociétés d'État consolidées, les sociétés d'État entreprises et les autres entreprises publiques.

Les gains et les pertes de réévaluation ne sont pas pris en compte dans le solde budgétaire, mais sont plutôt imputés directement au déficit accumulé. Le gouvernement a commencé à prendre en compte les gains et les pertes de réévaluation en 2022-2023 avec l'adoption d'une nouvelle norme du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public concernant les instruments financiers.

Le déficit accumulé a augmenté de 20,5 milliards de dollars entre avril 2024 et janvier 2025, en raison du déficit budgétaire de 26,8 milliards de dollars, qui a été compensé en partie par des gains de réévaluation nets de 6,4 milliards de dollars.

Tableau 7

État condensé de l'actif et du passif

M\$

	31 mars 2024	31 janvier 2025	Variation
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	264 056	259 091	-4 965
Dette portant intérêt			
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	1 087 686	1 148 988	61 302
Bons du Trésor	262 983	280 597	17 614
Total partiel	1 350 669	1 429 585	78 916
Payable en devises	21 246	22 474	1 228
Obligations découlant de contrats de location-acquisition et autre dette non échue	4 907	4 660	-247
Total de la dette non échue	1 376 822	1 456 719	79 897
Régimes de retraite et autres passifs			
Régimes de retraite du secteur public	165 354	158 294	-7 060
Autres avantages futurs pour les employés et les anciens combattants	196 350	211 316	14 966
Autres passifs	6 963	6 848	-115
Total des régimes de retraite et autres passifs	368 667	376 458	7 791
Total de la dette portant intérêt	1 745 489	1 833 177	87 688
Passif des comptes d'opérations de change	44 106	46 873	2 767
Produits dérivés ¹	4 131	2 872	-1 259
Total des passifs	2 057 782	2 142 013	84 231
Actifs financiers			
Trésorerie et créances	292 103	284 019	-8 084
Actifs des comptes d'opérations de change	180 140	191 926	11 786
Produits dérivés ¹	2 928	8	-2 920
Prêts, placements et avances (après déduction des provisions) ²	209 802	265 874	56 072
Actifs des régimes de retraite du secteur public	20 055	20 055	-
Total des actifs financiers	705 028	761 882	56 854
Dette nette	1 352 754	1 380 131	27 377
Actifs non financiers			
Dette fédérale (déficit accumulé)	1 236 151	1 256 612	20 461

Nota : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

¹ Le solde net des actifs et passifs dérivés au 31 janvier 2025 comprend des gains nets de réévaluation de 5,4 milliards de dollars provenant du changement à leur valeur marchande pendant la période d'avril 2024 à janvier 2025.

² Le montant du 31 janvier 2025 comprend des profits nets de réévaluation de 1,0 milliard de dollars provenant des sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques, ainsi que des variations de la juste valeur des placements détenus par les sociétés d'État consolidées, pour la période d'avril 2024 à janvier 2025.

Nota

1. *La revue financière* est un rapport sur les résultats financiers consolidés du gouvernement du Canada préparé tous les mois par le ministère des Finances Canada. Le gouvernement est déterminé à publier *La revue financière* en temps opportun conformément aux Normes spéciales de diffusion des données Plus du Fonds monétaire international qui sont conçues pour promouvoir la transparence des données des pays membres et favoriser le développement de systèmes statistiques rigoureux.
2. Les résultats déclarés dans *La revue financière* sont tirés des comptes du Canada tenus par le receveur général. C'est le même système qui sert à préparer chaque année les Comptes publics du Canada.
3. *La revue financière* est généralement préparée conformément aux conventions comptables servant à préparer les états financiers consolidés annuels du gouvernement qui sont résumés dans la section 2 du volume I des Comptes publics du Canada accessibles sur le site Web de Services publics et Approvisionnement Canada.
4. Les résultats financiers présentés dans *La revue financière* n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen par un auditeur externe.
5. Il peut y avoir une importante variation des résultats mensuels en raison du calendrier des rentrées et de la constatation des charges. Par exemple, une grande part des dépenses du gouvernement est habituellement consignée dans l'édition de mars de *La revue financière*.
6. Les résultats d'avril à mars présentés dans *La revue financière* ne constituent pas les résultats définitifs pour l'ensemble de l'exercice. Les résultats définitifs, publiés dans les Comptes publics du Canada annuels, intègrent les ajustements de fin d'exercice apportés après le mois de mars, une fois que des renseignements additionnels sont connus, dont la comptabilisation des revenus fiscaux en fonction des cotisations établies à l'égard des déclarations de revenus ainsi que les ajustements relatifs à l'évaluation des actifs et des passifs. Les ajustements apportés après le mois de mars peuvent aussi comprendre la comptabilisation de mesures déjà annoncées dans le budget qui sont consignées une fois que la loi d'exécution pertinente reçoit la sanction royale.
7. Le tableau 7, État condensé de l'actif et du passif, est inclus dans *La revue financière* mensuelle après la mise au point et la publication des résultats financiers du gouvernement de l'exercice précédent, habituellement à l'automne.

Nota – Sauf indication contraire, les variations des résultats financiers sont celles d'une année sur l'autre.

Pour tout renseignement concernant cette publication, veuillez communiquer avec Gina Clark à l'adresse suivante : gina.clark@fin.gc.ca.

Mars 2025